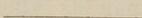


Les restaurateurs de vitraux les plus consciencieux et les mieux informés des recherches actuelles ne touchent plus maintenant à une œuvre du XVI<sup>e</sup> siècle sans tâcher de découvrir la gravure qui a pu en être l'inspiratrice. Toute cette étude tend à leur prouver que, pour certaines séries, la connaissance même des cartons anciens est possible, autrement sûre et précieuse que celle des gravures, leur mettant sous les yeux, non plus le point de départ de l'œuvre ancienne, mais une réplique, une œuvre jumelle qu'il ne reste plus qu'à copier.

Paul BIVER.



LEGS  
Auguste BRUTAILS  
1859-1926



## M É L A N G E S

---

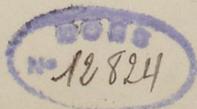
### NOTE SUR DES VOÛTES ROMAINES NERVÉES A ARLES

---

On peut dire, d'une façon générale, que les constructions antiques d'Arles datent de deux grandes périodes distinctes : la première suit immédiatement sa fondation (46 av. J.-C.) et paraît appartenir presque entièrement à César et à Auguste. La seconde est postérieure à 260, époque à laquelle la ville fut mise à sac par les Allemands de Chrocus, et remonte à Constantin et à ses successeurs.

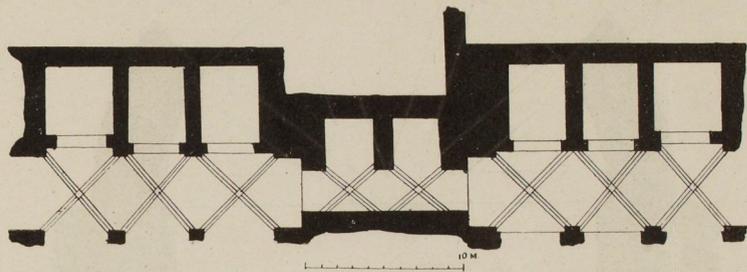
Parmi les édifices de cette seconde période, il en est deux dont les voûtes méritent une attention particulière : ce sont les agrandissements méridionaux du forum et la « Trouille ».

Au forum, les agrandissements, qui encadrent une entrée monumentale, s'élèvent au-dessus d'un étage inférieur voûté d'arêtes, avec des nervures et des remplissages. Les nervures, qui ont 0<sup>m</sup>40 de largeur, affleurent la voûte et sont taillées à la demande. Elles se composent d'une brique alternant avec une pierre ; la clef est carrée, en pierre, la retombée en pierre de taille. Les remplissages sont en blocage. L'ensemble constitue un mode de voûtement très



souple : on en trouve la meilleure preuve sur place, puisque la galerie, très irrégulière, est voûtée sans difficulté. C'est donc une disposition fort intéressante, car elle est en quelque sorte le type repris plus tard par les architectes gothiques.

A la « Trouille », c'est la grande abside qui attire notre attention. Elle est voûtée d'un cul-de-four avec nervures et remplissages. Les six nervures sont en grandes briques plates et ont environ 0<sup>m</sup>70 de large. Elles sont légèrement harpées avec les remplissages qu'elles affleurent. Il y a lieu de remarquer aussi leur disposition sur le plan : on voit



J. Formigé, del.

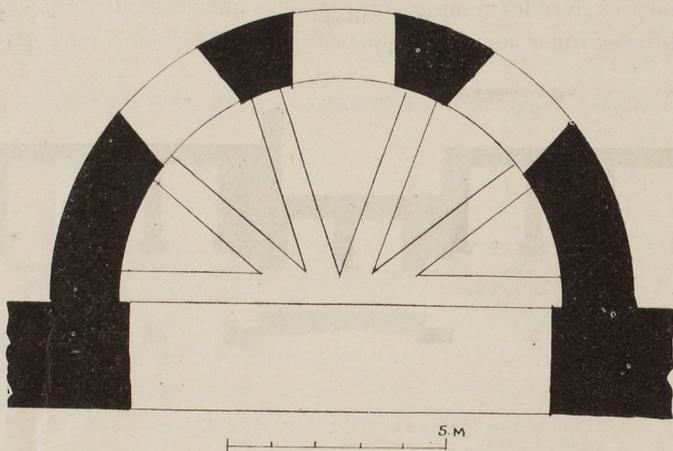
Plan des caves du forum d'Arles.

qu'elles ne tendent pas exactement au centre, pour éviter de se pénétrer, et par suite de s'affaiblir. Les remplissages sont en blocage.

De nombreux crampons sont restés à l'intrados du cul-de-four et prouvent qu'il était revêtu de stucs qui ont disparu. Or il est presque probable qu'au moyen âge ces stucs étaient déjà tombés, et que, comme de nos jours, la construction était apparente.

Est-il téméraire de penser que cette construction pourrait expliquer l'origine des culs-de-four nervés des églises romanes de Provence? Les nervures ne jouent aucun rôle dans la construction, car elles sont appareillées avec la masse

et sans épaisseur suffisante pour constituer un renfort. D'ailleurs, il n'est pas surprenant que cette voûte ait été connue et imitée. En effet, elle ne devait pas être seule de ce type à Arles, comme d'autres amorces semblent l'indiquer; cette voûte était remarquable par sa dimension (10<sup>m</sup>03 de diamètre), et elle se trouvait dans l'une des plus vastes constructions de la ville. Si l'on ajoute qu'Arles était la capi-



J. Formigé, del.

Plan de l'hémicycle de la Trouille.

tale du pays, et que l'édifice servit longtemps de palais, bien que les parties actuellement déblayées soient des thermes, on ne doit pas être surpris de l'influence de cette construction sur celles qui suivirent plus tard, dans le même pays.

Avant de terminer, rappelons que ces voûtes à nervures de brique étaient d'un usage courant à cette époque. On peut en citer comme exemples, à Rome même : pour les voûtes d'arêtes, les thermes de Dioclétien, le Palatin, le

portique de Janus quadrifrons (1), et, pour les voûtes circulaires, le Panthéon d'Agrippa et la Minerva medica. Il serait facile d'en ajouter beaucoup d'autres.

Jules FORMIGÉ.

---

ANTÉRIORITÉ DE LA TAPISSERIE DE BAYEUX

SUR LA CHANSON DE ROLAND

PAR LE MANIEMENT DE LA LANGE

---

Dans son article sur les harnachements des chevaux de la Tapisserie de Bayeux (2), dont je n'accepte pas toutes les conclusions, M. le commandant Lefebvre des Noëttes a mis bien en évidence la différence qui sépare le cavalier de l'antiquité du cavalier moderne. D'autres avant lui, notamment Viollet-le-Duc, avaient constaté les différentes variations du maniement de la lance, mais c'est lui qui, étudiant la question en cavalier consommé et en officier familier avec toutes les manœuvres, en a démêlé les causes véritables et donné l'explication.

Le cavalier de l'antiquité n'a ni selle, ni étriers, ni mors de bride; par suite il n'est pas solidement fixé sur son cheval et ne peut soutenir un choc. Jamais il ne tient sa lance sous le bras, appuyée contre le corps, pour augmenter sa force de résistance ou frapper plus violemment son adversaire : au contraire, se cambrant le corps en arrière afin

(1) A. Choisy : *L'art de bâtir chez les Romains*, p. 71 à 80, fig. 38 à 46, pl. VII, VIII et IX.

(2) *Bulletin Monumental*, t. LXXVI, 1912, p. 213.



d'assurer autant que possible son effort, le bras levé, il tient sa lance presque horizontale, et la jette au loin comme un javelot, sans rechercher jamais le contact : il voltige devant son adversaire en lançant des traits, mais jamais il ne l'aborde par une charge à fond. S'il poursuit un ennemi, il le pique de la lance, qu'il tient à bout de bras. Pour faire pénétrer plus avant la pointe de son arme, il ne sait pas utiliser la vitesse de son cheval. Elle ne lui sert qu'à éviter l'ennemi et à renouveler son attaque aussi souvent que possible.

Avec la selle à arçon, l'étrier et le mors de bride, la situation du cavalier est profondément modifiée. Affermi désormais sur sa monture, non seulement il peut supporter un choc, mais il le recherche volontiers, et, pour compléter cette révolution, le maniement de la lance va se modifier à son tour. On cesse complètement de s'en servir comme arme de jet, car, ainsi employée, elle ne produisait que des effets médiocres. Désormais, le cavalier, le corps un peu penché en avant pour bien profiter du troussequin, — ou arçon d'arrière de la selle, — la lance sous le bras, serrée contre le corps, qui lui fournit un précieux point d'appui, il transforme cette ancienne arme de jet en une arme d'hast, d'autant plus redoutable qu'il utilisera la vitesse de son cheval pour décupler la violence du coup qu'il porte, comme sur la chasse de l'abbaye de Stavelot.

M. Lefebvre des Noëttes nous dit que cette révolution, commencée à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, ne s'établit que peu à peu, et ne se généralisa que dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Il n'a pas indiqué les bases de son affirmation. Je n'ai pu dès lors la contrôler. Mais ce qui semble incontestable, c'est que les héros de nos plus célèbres chansons de geste, notamment de la Chanson de Roland, connaissaient ces innovations et accomplissaient des exploits absolument impossibles sans selle à arçon, sans étriers, sans mors de bride. Voyez, en effet, les terribles chocs qu'ils provoquent,